

ACCUEIL

EXPLORATIONS ▾

CATÉGORIES ▾

Tous les articles

# ESPACES PUBLICS : SI SINGULIERS, SI SEMBLABLES

Recherche

Mardi 02 février 2021



Un dessin de lignes parallèles blanches met en valeur le sol sculpté de l'espace public Superkilen, à Copenhague.

Et si à force de vouloir se différencier, les espaces publics finissent par se ressembler tous ? C'est l'étonnant paradoxe soulevé par la chercheuse Sonia Curnier au terme de son travail de thèse, basé sur l'analyse approfondie – et la comparaison minutieuse – d'une quinzaine d'espaces publics européens aménagés entre 2000 et 2015.

C'est un constat que nous avons tous faits à l'occasion d'un séjour dans une capitale européenne ou une métropole française : les espaces publics sont désormais des éléments phares de l'aménagement urbain contemporain. De nombreuses villes utilisent ces lieux pour assoir leur identité, faire montre de leur attractivité, de leur dynamisme et de leur modernité. Ces dernières années, les réalisations en la matière ont rivalisé d'inventivité.

Pour comprendre ce phénomène, Sonia Curnier a analysé de nombreux processus de conception d'espaces publics. « Le but de mon travail

NEWSLETTER : INSCRIVEZ-VOUS

Votre adresse e-mail..

➤ Enregistrer

RENDEZ-VOUS



25 MARS - WEBINAIRE MISER SUR LE BIOMIMÉTISME

VU AILLEURS



QUINZE ANS DE RECHERCHE SUR LES VILLES ET LES PANDÉMIES

VIDÉO



EXODE URBAIN : L'APPEL DE LA CAMPAGNE



Sonia Curnier.

modeler, activer, orner et "naturer" l'espace public. Passons-les en revue avec elle.

## Construire

Les espaces publics construits ont pour marque de fabrique d'aborder l'espace public de manière tridimensionnelle, en érigeant une grande structure bâtie, sans fonction spécifique prédéfinie. « L'immense couvert réfléchissant du Vieux Port de Marseille, signé Foster & Partners, Michel Desvigne et Tangram architectes en est un bon exemple : la toiture est conçue comme un lieu de rencontre protégé, où la foule vient s'amuser à observer son reflet dans le miroir disposé en plafond. Au MFO-Park à Zurich (*photo à la fin de l'article*), la structure métallique envahie de plantes grimpantes, imaginée par un duo de paysagistes et d'architectes locaux, devient même habitable, les citoyens pouvant y monter pour s'installer sur des plateformes aménagées. »



L'immense couvert réfléchissant du Vieux Port de Marseille.

## Modeler

Les espaces publics modelés présentent des sols façonnés en reliefs, un peu comme si on avait voulu recréer artificiellement des paysages accidentés : le sol n'est plus plat, on le sculpte de manière à former des collines et des vallons. « Il y a une grande part ludique et une volonté de créer des sensations corporelles dans ces aménagements », commente Sonia Curnier. On peut y lire une volonté de rompre avec la rationalité et la monotonie urbaine, offrant aux citoyens une autre manière d'arpenter la ville, en prenant de la hauteur.



Kalvebod Bølge à Copenhague : un exemple d'espace public modelé.

## Activer

Les espaces publics activés puisent, eux, dans un registre traditionnel (bois, métal, formes simples) mais en proposant de nouveaux usages ludiques, hédoniques, conviviaux, plus contemporains, de manière à suggérer de nouvelles pratiques urbaines. « Cette préoccupation s'illustre notamment par une infinité de créations de mobilier urbain, développées tant par des designers, architectes ou paysagistes que par des fabricants industriels. On assiste par exemple à une multiplication du « mobilier de farniente » symbolisé par le développement de larges banquettes d'usage indéfini, laissant aux citadins une liberté dans la manière de s'y installer et notamment de s'y allonger confortablement. Dans cette mouvance, on trouve aussi les fontaines déclinées sous la forme de jeux aquatiques ou de vastes bassins permettant de se rafraîchir les jours de grande chaleur. »



Place de la République à Paris, un espace public activé.

## Ornementer

Les espaces publics ornementés adoptent des revêtements de sols singuliers qui déterminent l'identité future de l'espace. « Fréquemment qualifiées de "tapis" (*carpet strategy*), les stratégies d'aménagement focalisées sur le revêtement de sol se déclinent sous la forme de motifs abstraits ou figuratifs, inspirés des arts plastiques, graphiques et décoratifs. En parallèle à ces explorations picturales, certains concepteurs mettent en œuvre de grands aplats de couleurs vives permettant de caractériser un espace par un geste simple, et avec relativement peu de moyens. On retrouve cette tendance également réinterprétée dans des aménagements faisant appel à des matériaux plus traditionnels. Ainsi, pavés ou dalles – des revêtements classiques

de l'espace public – sont-ils détournés selon une démarche plus picturale et expressive. »



Superkilen à Copenhague : un aplat rouge, exemple d'espace public ornementé.

## Naturer

Enfin, les espaces publics "naturés" consistent à créer un morceau de nature complètement artificiel en puisant dans un registre de nature sauvage, en rupture avec le langage urbain habituel. « On voit par exemple des places se transformer en véritables forêts urbaines. Cette tendance surfe parfois sur la vague verte ; la véritable plus-value environnementale de l'approche restant encore à démontrer. »

Ces cinq stratégies de conception posent chacune à leur manière la question du rapport que tisse l'espace public avec son contexte. En proposant des formes et des matérialités jamais utilisées auparavant, en faisant référence à des inspirations lointaines ou en véhiculant de nouveaux symboles, elles ont paradoxalement donné naissance à des solutions d'aménagement transposables d'une ville à une autre. Si bien que l'on peut aujourd'hui retrouver, dans de nombreuses localités, certains d'entre eux devenus très populaires telles les peintures de sol, les couleurs vives et tranchées, les sols sculptés, les méga toitures ou encore les forêts urbaines.

## De l'explosion créative à la standardisation

Peut-on alors parler d'effets de mode dans les espaces publics contemporains ? Sonia Curnier nuance cette hypothèse : « Je parle plutôt de phase d'expérimentation. Dans les années 80-90, on a piétonnisé beaucoup de centres historiques. Les espaces publics demeuraient discrets, cherchant encore à mettre en valeur le cadre bâti

environnant. Fin des années 90, on a commencé à s'intéresser aux lieux oubliés, qui avaient peu de caractère ou de substance à la base et qui nécessitaient donc un changement plus radical. Cette quête de rupture apparaissait de façon très présente dans les cahiers des charges de concours qui appelaient explicitement à créer des espaces spectaculaires, des phares et des icônes rayonnants pour attirer le public. On a ainsi attribué une valeur salubre aux aménagements d'espaces publics. Dans le même temps, les municipalités avaient de moins en moins prise sur leur développement. Les espaces publics, eux, restaient en leur pouvoir total, et devenaient de parfaits supports au marketing urbain et aux visions plus politiques. Tout cela a permis d'ouvrir un véritable champ d'expérimentation. On a encouragé les concepteurs à oser, à se lâcher. La créativité s'est exprimée comme jamais auparavant. Et puis on a commencé à s'extasier, et cela relève de l'effet de mode, et à publier massivement des images de ces projets. Internet a permis de diffuser ces nouveaux aménagements, tels des catalogues d'espaces publics livrés sans regard critique au public. Les références se sont diffusées largement. Jusqu'à une certaine standardisation. »

## **L'importance de l'ancrage local**

De cette période d'expérimentation, la chercheuse retient des effets positifs avant d'évoquer des effets pervers. « On a vu naître des lieux singuliers et très différents, cherchant à créer des émotions et des sensations, des "expériences urbaines" comme on dit. Pour la première fois, on a aussi tenu compte des usagers des espaces publics, dans toute leur diversité. La discipline de la conception des espaces publics s'est considérablement enrichie. L'effet pervers se ressent davantage dans le manque de contrôle de cet élan créatif. On a aménagé des espaces publics au coup par coup. Les projets se voulaient toujours plus spectaculaires que les précédents. Les autorités publiques ont peu arbitré, agissant en fonction d'opportunités et avec l'échéance temporelle du mandat politique. Un manque de vision d'ensemble et de stratégie à long terme s'est fait sentir... » Sonia Curnier déplore que des espaces publics hors-sol, dénués d'ancrage local aient alors vu le jour ; tous si volontairement singuliers qu'ils produisent, à l'échelle d'une même ville, un effet de patchwork, plutôt qu'un ensemble cohérent.

## **Plaidoyer pour une puissance publique visionnaire**

Dans ce contexte, de quelle manière une collectivité peut-elle aujourd'hui s'emparer de l'aménagement d'un espace public ? Une bonne partie de la solution réside, pour la chercheuse, dans la solidité de la vision qui va être portée. « La puissance publique doit impérativement se questionner. Quel est le rôle de cet espace public au regard des autres espaces du territoire ? Quelles sont les fonctions attendues de lui ? Où débute-t-il, où s'arrête-t-il ? A quels autres lieux est-il connecté et de quelle manière ? A quelle échelle va-t-il

fonctionner, celle du quartier, celle d'une agglomération ? Quel est le contexte social de cet espace ? A quels usagers s'adresse-t-on et comment les prend-on en considération ? Quelles sont les caractéristiques contextuelles qui doivent être mises en valeur par le projet ? Quels sont les espaces publics de demain ? La collectivité doit en débattre largement, pourquoi pas avec les habitants, avant d'élaborer le cahier des charges et de passer à la phase de concours pour des projets plus ciblés. »

L'écueil à éviter étant celui d'une solution plaquée sur un périmètre défini, vendue par « une forte manipulation des images et des discours ». Une idée séduisante pour l'élu qui doit sans cesse démontrer qu'il agit... et pour l'opinion publique qui se laisse convaincre. D'où l'importance d'apporter au plus grand nombre des arguments critiques permettant d'alimenter un débat éclairé sur la question.

## **Une nouvelle ère placée sous le sceau de l'écologie et la santé**

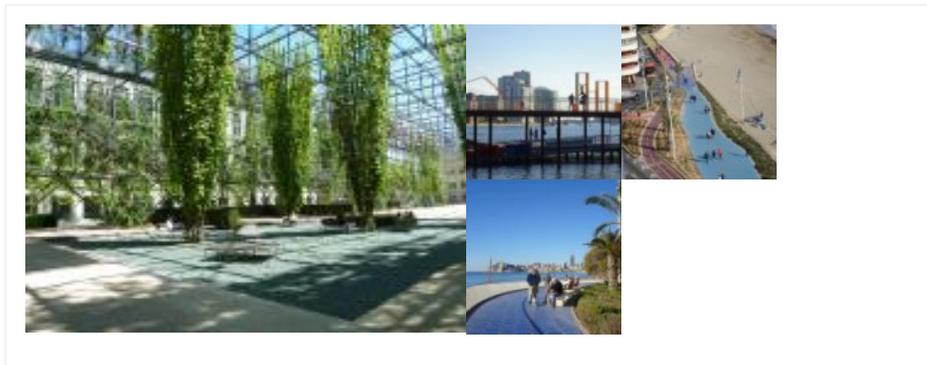
Si la créativité débridée a été la marque de fabrique des espaces publics de ce début des années 2000, Sonia Curnier constate aujourd'hui l'avènement d'une nouvelle phase d'aménagement des espaces publics, sans doute davantage porteuse de sobriété. Le contexte environnemental et le confort climatique des lieux émergent clairement dans les préoccupations des concepteurs, dont les équipes pluridisciplinaires s'adjoignent de plus en plus souvent les services d'écologues. « Pour composer une place, on va ainsi s'intéresser à la direction des vents pour protéger les passants, au soleil pour éviter la création d'îlots de chaleur... Par ailleurs, les grands enjeux environnementaux urbains, tels que la gestion des eaux de pluie, la biodiversité ou encore la pollution de l'air, commencent enfin à devenir centraux dans la manière dont on repense ces lieux », indique la chercheuse.

Autre tendance naissante : la santé. « On prend conscience du rôle majeur que peuvent jouer les espaces publics face aux défis de santé publique : sédentarité, obésité, santé mentale, etc. On va sans doute assister à davantage de dialogues entre les spécialistes de la santé et les concepteurs dans les années à venir. La pandémie va peut-être accélérer cette tendance, tout comme elle a fait émerger le besoin d'espaces publics de proximité, à quelques minutes à pied de chez soi. »

## **L'usage banal et quotidien reprend du galon**

Avec le Covid-19, les espaces publics à vocation de rayonnement touristique positionnés dans le champ de la compétition territoriale ont perdu de leur intérêt. « L'usage quotidien, banal et commun reprend du galon. Les espaces publics à petite échelle, dans les quartiers résidentiels sont en vedette. L'aspect temporaire, adaptable, prend une importance nouvelle : ces aménagements vus pendant la crise sanitaire contribuent à rendre la ville vivante – comme les terrasses de café autorisées à

s'étendre un temps donné sur l'espace public –, à faciliter la mobilité – comme les coronapistes... Et puis la nature, le besoin de nature, explose ! Or il fallait jusqu'à présent beaucoup de volonté politique pour imposer ce type d'espaces publics. »



Architecte-Urbaniste suisse, Sonia Curnier est actuellement chercheuse postdoctorale à l'Université du paysage de Suède (SLU). Elle a publié sa thèse en 2018, portant un regard critique sur les nombreux espaces publics conçus au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle, une période d'explosion créative aux quatre coins de l'Europe sur laquelle la recherche scientifique ne s'était pas encore penchée. Sa thèse est disponible sur demande auprès de [l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne \(EPFL\)](#). Vous pouvez également consulter cet intéressant article de synthèse : <https://actu.epfl.ch/news/pourquoi-les-espaces-publics-des-villes-europeenne/>.



## L'AUTEUR

Journaliste spécialisée dans les questions urbaines, **Vanessa Delevoye** est la rédactrice-en-chef d'Urbis le mag.

Mots clés : [Espaces publics](#) [uniformisation](#) [Europe](#) [métropole](#) [Sonia Curnier](#) [covid-19](#) [pandémie](#) [recherche](#) [urbanisme](#) [paysage](#) [architecture](#) [conception](#) [parcs](#) [places](#) [effet de mode](#)

